



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2010

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	1
RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	2
1. Activité et Informations financières	2
2. Facteurs de risques	4
2.1 Risque de crédit	4
2.2 Risque de marché	8
2.3 Risque de gestion de bilan	9
2.4 Risque opérationnel	12
2.5 Risques juridiques	14
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2010	15
1. Cadre général	15
2. Compte de résultat	16
3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	16
4. Bilan actif	17
5. Bilan passif	17
6. Tableau de variation des capitaux propres	18
7. Tableau des flux de trésorerie	19
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010	20
1. Principes et méthodes applicables dans le groupe	20
2. Périmètre de consolidation – parties liées	22
2.1 Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice	22
2.2 Principales opérations externes réalisées au cours du semestre	22
2.3 Ecart d'acquisition	22
2.4 Parties liées	22
3. Notes relatives au compte de résultat	23
3.1 Produits et Charges d'intérêts	23
3.2 Commissions nettes	23
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	24
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	24
3.5 Produits et charges nets des autres activités	25
3.6 Charges générales d'exploitation	25
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	26
3.8 Coût du risque	26
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	27
3.10 Impôts	27
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	28
4. Information sectorielle	29
5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2010	30
5.1 Caisses, Banques centrales	30
5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	30
5.3 Actifs financiers disponibles à la vente	31
5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	32
5.5 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	34
5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	34
5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	35
5.8 Comptes de régularisation	35
5.9 Immeubles de placement	36
5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	36
5.11 Provisions	36
5.12 Capitaux propres	37

6.	Engagements de financement et de garantie.....	39
7.	Reclassements d'instruments financiers	39
8.	Juste valeur des instruments financiers.....	40
8.1	Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût.....	40
8.2	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	41
9.	Evénements postérieurs à fin de la période intermédiaire	42
10.	Périmètre de consolidation au 30 juin 2010.....	42

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE	
SEMESTRIELLE 2010.....	43

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 30 Août 2010

Agnès de Clermont Tonnerre

Agnès de Clermont Tonnerre
Directeur Pôle Finances & Affaires générales

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

1. Activité et Informations financières

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	30/06/2009
Produit net bancaire	1 957	1 900
Résultat brut d'exploitation	666	570
Résultat d'exploitation	486	365
Résultat net	345	250
RESULTAT NET PART DU GROUPE	319	224

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 971	-4	-35	25	1 957
Charges d'exploitation	-1 282			-9	-1 291
Résultat brut d'exploitation	689	-4	-35	16	666
Coût du risque	-179			-1	-180
Résultat d'exploitation	510	-4	-35	15	486
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs					0
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	510	-4	-35	15	486
Impôts sur les bénéfices	-153	1	11		-141
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	357	-3	-24	15	345
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	357	-3	-24	-11	319

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 904	-5	-34	35	1 900
Charges d'exploitation	-1 264	0	0	-66	-1 330
Résultat brut d'exploitation	640	-5	-34	-31	570
Coût du risque	-201	0		-4	-205
Résultat d'exploitation	439	-5	-34	-35	365
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				1	1
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	439	-5	-34	-34	366
Impôts sur les bénéfices	-132	2	10	4	-116
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	307	-3	-24	-30	250
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	307	-3	-24	-56	224

Commentaires sur les résultats globaux

Le résultat net part du groupe s'établit à 319 M€, en progression de 42,3 % par rapport au premier semestre 2009.

La rentabilité d'exploitation poursuit son amélioration (+ 16,8 %), grâce à un dynamisme persistant du réseau permettant d'atteindre une hausse du PNB de 3 %, conjugué à un effort sur les frais généraux de - 3% par rapport au premier semestre 2009.

Parallèlement, le coût du risque est en recul de - 12,1% par rapport au premier semestre 2009, notamment grâce à une charge nette individuelle contenue sur les entreprises.

Commentaires sur les résultats de la banque de proximité

Au premier semestre 2010, LCL démontre la solidité de ses résultats qui s'appuient sur la poursuite de la dynamique commerciale engagée dans le cadre de son plan de développement Crescendo 2, et la réalisation de son plan d'économies défini dès fin 2008.

L'activité commerciale reste soutenue avec des ouvertures nettes de comptes qui continuent de progresser : 78 900 comptes de particuliers (+ 15 %) et 6 900 comptes pour les professionnels (+ 18 %) ont été ouverts depuis le début de l'année. Le nombre de contrats d'assurance des biens et de cartes de paiement augmente également sensiblement. LCL continue par ailleurs d'innover avec l'offre « LCL à la carte » qui s'ouvre aux professionnels.

Les **encours de collecte de bilan et hors-bilan** progressent également à un rythme élevé : les dépôts à vue connaissent une hausse significative de 15,6 % sur un an tandis que la collecte hors bilan progresse de + 7,1 % tirée par l'assurance vie, qui après une année 2009 exceptionnelle, continue d'enregistrer des taux de croissance de près de 11 %.

Les **encours de crédit** progressent sur un an de + 4,3 % portés par les crédits à l'habitat qui enregistrent une augmentation de près de 7 %. L'activité entreprise qui avait connu un ralentissement pendant la crise connaît également un net rebond avec une production en hausse de + 8,2 % au premier semestre 2010.

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 971 millions d'euros pour le premier semestre 2010 (dont 1 006 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2010), en hausse de + 3,5 % sur un an. Cette progression régulière des revenus s'explique par la bonne activité de crédits et l'accroissement des encours de collecte. Les commissions progressent également de + 3,2 % sur un an notamment sur la gestion mobilière (+ 13,3 %) et sur les frais de dossier de crédits.

Les **charges d'exploitation** sont toujours bien maîtrisées (+ 1,5 % sur un an) avec la poursuite des effets positifs du plan de compétitivité.

Le différentiel d'évolution entre le produit net bancaire et les charges se maintient autour de 2 points permettant ainsi au coefficient d'exploitation de continuer à s'améliorer : il s'établit au premier semestre à 65,1 %, en baisse de 1,3 point par rapport à la même période de l'année précédente lui même en baisse de 1,2 point par rapport au premier semestre 2008.

Le **résultat brut d'exploitation** ressort à 689 millions d'euros, en hausse de + 7,5 %.

Le **coût du risque**, en baisse pour le deuxième trimestre consécutif, diminue significativement de 11 % sur un an. Tandis que le risque sur les entreprises reste contenu sans apparition de nouveaux dossiers significatifs, le taux de créances douteuses et litigieuses global enregistre une légère baisse (- 0,2 point sur un an) tandis que le taux de couverture (y compris provisions collectives) reste globalement élevé à 72,3 % (86,0 % sur les entreprises). Le coût du risque sur encours de crédits s'établit à 45 points de base sur le premier semestre (53 points de base au premier semestre 2009).

Au total, le **résultat net** s'établit à 357 M€ en progression de +16 % par rapport au premier semestre 2009.

2. Facteurs de risques

2.1 Risque de crédit

Le risque de crédit et de contrepartie traduit le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire.

2.1.1 Principales évolutions au cours du 1er semestre 2010

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Tout en poursuivant l'axe clé de la stratégie Risque depuis 2008, - « en cas de conflit entre volumes, marge et risques, ne jamais arbitrer contre le risque » -, les actions visant à accroître la maîtrise des risques sont mises en place.

En terme de pilotage, il s'agit de :

- poursuivre l'amélioration du pilotage des risques avec particulièrement les évolutions apportées sur l'outil de pilotage du risque dans le réseau et de benchmark risque entre points de vente,
- adapter les scores et systèmes expert risque (crédit à la consommation notamment),
- mettre en place progressivement le nouveau dispositif de recouvrement associé à l'outil PATRIC. La partie dédiée au provisionnement sera mise en production, après les phases de simulation en cours, au 4^{ème} trimestre 2010 ;
- renforcer le processus et l'outil de notation des entreprises dans le cadre notamment des évolutions du dispositif de notation partagé au sein du groupe Crédit Agricole.

L'analyse de la situation des risques réalisée au mois de juin a démontré l'efficacité du dispositif mis en oeuvre sur chacun des marchés dès les premiers signaux de la crise. Celui-ci s'appuie sur :

- une gouvernance des risques renforcée avec la création de nouveaux comités ad hoc dans le réseau et en central,
- la mise en place d'indicateurs avancés du risque,
- la forte anticipation dans la détection des risques dégradés,
- un encadrement plus fin de la qualité des productions,
- un programme et un plan de formation enrichis.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif prévoit un suivi global et spécifique du risque de contrepartie par marché selon l'organisation suivante :

Au niveau global :

- Comité des risques sensibles (CRS), présidé par le Directeur général de LCL : examen de la situation des risques, niveau de couverture par des provisions et prise de décisions nécessaires.

Au niveau de la Banque de détail :

- Comité des engagements sensibles (CES) Particuliers : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement,
- Comité des engagements sensibles (CES) Professionnels : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement,
- Comité des engagements sensibles (CES) LCL/Interfimo, mis en place depuis janvier 2009 : détection et suivi des principaux risques garantis par Interfimo (montants > 1 M€),
- Comité des engagements sensibles (CES) de niveau direction de réseau, mis en place pour examiner les dossiers à risques.

De manière parallèle, le secteur Conseil et négociations assure le pilotage et le suivi des dossiers sensibles les plus importants et décide ou propose les mouvements de provisions relatifs à ces dossiers.

Au niveau du marché des entreprises :

- Comité des engagements sensibles (CES) en central : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement,
- Comité régional des risques et de suivi des engagements sensibles (CRRES).

Au cours du 1er semestre, LCL a poursuivi les actions de prévention du risque initiées en 2009, et en particulier :

- le renforcement de « LCL Risques », outil de pilotage du risque accessible par intranet et décliné au niveau agence sur le marché des particuliers et professionnels, qui permet de responsabiliser davantage les acteurs du réseau,
- le suivi rapproché des limites de production de crédits habitat présenté en Comité des taux,
- des actions spécifiques de traitement anticipé du risque sur les secteurs les plus sensibles du marché des professionnels.

Le contenu et le périmètre respectif des comités des engagements sensibles et des comités de contrôle interne locaux ont été précisés à la lumière des évolutions du dispositif de contrôle permanent sur la banque de détail.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

Pour la Banque de détail, le système de notation interne implanté depuis plusieurs années chez LCL a été utilisé pour la mise en oeuvre du dispositif issu de la réglementation Bâle II. Il s'appuie sur un ensemble de caractéristiques du client liées à la personne (physique ou morale) et sur des données historiques de son comportement bancaire. Il constitue toujours un élément de base de l'appréciation du risque au niveau individuel client comme au niveau plus global du portefeuille.

A la suite de la validation du dispositif Bâle II Retail en méthode Notation Interne (IRB) par la Commission bancaire en décembre 2007, et dans la continuité de l'année 2008 et 2009, le premier semestre 2010 a été consacré à la poursuite de la résorption des derniers écarts non bloquants du rapport 2007 de la Commission bancaire (écarts de l'annexe 2), à la préparation de la mise à jour annuelle des paramètres bâlois conformément à l'arrêté de juillet 2010, et au renforcement de l'usage opérationnel des indicateurs Bâle II pour le pilotage du risque, le provisionnement collectif et les systèmes d'aide à la décision d'octroi.

Pour le marché des entreprises, le dispositif de notation Bâle II de LCL est très largement intégré dans le dispositif du groupe Crédit Agricole, qui garantit l'unicité de la note d'un client de plusieurs entités du

Groupe. Les outils et procédures de notation ont été adaptés début 2010 dans le cadre des évolutions initiées par le Groupe et les délégations de validation de note ont été revues.

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat <i>(hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)</i>	75	41
Instruments dérivés de couverture	4 387	2 556
Actifs disponibles à la vente <i>(hors titres à revenu variable)</i>	1 133	1 281
Prêts et créances sur les établissements de crédit <i>(hors opérations internes)</i>	15 126	14 850
Prêts et créances sur la clientèle	78 206	76 089
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	98 927	94 817
Engagements de financement donnés	13 453	12 151
Engagements de garantie financière donnés	7 631	7 824
Provisions - engagements par signature	-107	-122
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	20 977	19 853
TOTAL EXPOSITION NETTE	119 904	114 670

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La présentation de diverses concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques. La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.4 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défait)

Marché des entreprises :

Sur les 6 premiers mois de l'année 2010, la qualité du portefeuille sain (hors défaut) s'améliore avec une hausse significative de la part des faibles risques (investment grade) supérieure à la hausse des risques sensibles.

Notation Bâle II : répartition en montant

	30/06/2010	31/12/2009
Investment grade	73,0%	72,0%
Non Investment grade	22,4%	24,0%
Sensibles	4,6%	4,0%
TOTAL	100,0%	100,0%

Marché des particuliers et professionnels :

La notation Bâle II du portefeuille sain (hors défaut) montre une légère dégradation de la qualité de celui-ci en 6 mois.

Notation Bâle II : répartition en montant

	30/06/2010	31/12/2009
Risque modéré	75,0%	75,0%
Risque moyen	17,8%	19,0%
Risque sensible	7,2%	6,0%
TOTAL	100,0%	100,0%

2.1.1.3 d) Coût du risque :

En synthèse à fin juin 2010, le niveau de créances douteuses et litigieuses (CDL) est en légère baisse et reste sous l'objectif de 3 % fixé par le projet d'entreprise Crescendo II, avec un taux à 2,81 %.

Sur le marché des entreprises et dans un contexte économique qui reste peu porteur, le taux de CDL à 3,66 %, continue son amélioration depuis le début d'année (- 27 points de base en global).

Le taux de couverture prudentielle est de 72,3 %, avec un taux de coût du risque de 0,37 %.

La charge nette semestrielle du coût du risque est de 180 M€, dont 179 M€ pour la Banque de proximité, contre 205 M€ au 1er semestre 2009, dont 201,2 M€ pour la Banque de proximité.

Concernant la Banque de détail, le taux de CDL est de 2,47 % contre 2,49 % au 31/12/2009. Le taux de couverture prudentielle reste stable à 64,4 % par rapport à fin 2009 (64,3 %).

2.1.2 Perspectives d'évolution pour le second semestre

Afin de maintenir l'évolution favorable des indicateurs de risque, des actions correctives et préventives sont poursuivies ou mises en place.

Sur le marché des particuliers :

Les actions initiées en central et dans le réseau au 1er semestre sont reconduites : suivi et traitement spécifiques des prêts relais arrivant à échéance, des clients en anomalie de plus de 30 jours, des clients avec crédit in fine.

Sont par ailleurs prévues au second semestre des actions spécifiques sur les découverts non autorisés ainsi qu'une étude des modalités de prévention du surendettement.

Sur le marché des professionnels :

Les actions initiées au 1er semestre sont reconduites : clients en anomalies depuis plus de 15 jours et de plus de 8 K€, prêt in fine à échéance 2010 et 2011.

Une revue de filière des SCl est mise en place ainsi qu'une communication et une formation renforcées auprès des conseillers dédiés aux professionnels en matière d'accompagnement du client et d'anticipation du risque.

Sur le marché des entreprises :

- actualisation du référentiel des contrôles de 2ème degré,
- diffusion des garanties irrégulières au réseau à l'appui de la nouvelle procédure de traitement et de contrôle.
- renforcement du dispositif d'alerte sur contreparties dégradées.

La stratégie des risques de contrepartie fera l'objet d'un nouvel examen au cours du second semestre 2010 en privilégiant le maintien du dispositif actuel face à une situation économique encore incertaine.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés dont les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.2.1 Principales évolutions au cours du 1er semestre 2010

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent inchangés depuis fin 2009 (cf. rapport annuel LCL 2009).

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

L'organisation et le dispositif de suivi n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2009 (cf. rapport annuel LCL 2009).

2.2.1.2 b) Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché

La méthodologie de la mesure des risques reste inchangée depuis fin 2009 (cf. rapport annuel LCL 2009).

2.2.1.3 Exposition

Courant 2010, on constate une baisse de la VaR de la trésorerie suite à la détente du spread. Les limites exprimées en sensibilité ont été respectées tout au long du 1er semestre 2010. Des swaps ont été réalisés pour se couvrir du risque de base.

Concernant le portefeuille de placement, la stratégie des risques de LCL validée par le Comité de risques groupe de Crédit Agricole S.A. du 22 juin 2010, a prévu de réorienter la gestion du portefeuille. On constate ainsi un retour prudent sur des actifs plus risqués et ayant une bonne liquidité. La poche monétaire, sans risque de marché, représente toutefois encore 60 % du total portefeuille. Le rendement annuel du portefeuille de placement ressort à + 0,3 % au 30 juin 2010.

Ont également été prévues la suppression de la poche monétaire dynamique et la création d'une poche taux et crédit et d'une poche obligataire logée en HTM (Held To Maturity) alors que le reste du portefeuille est logé en AFS (Available For Sale). Les limites ont été revues et se déclinent comme suit :

Limite et encours par classe d'actifs au 30 juin 2010

<i>(En millions d'euros)</i>	Actions	Alternatif	Taux et crédit	Obligations (HTM)	Monétaire	Global
Limites	600	300	100	300	1 200	1 200
Encours	300	117	10	0	632	1 059

Limite et encours par classe d'actifs au 31 décembre 2009

<i>(En millions d'euros)</i>	Actions	Alternatif	Trésorerie Dynamique	Monétaire	Global
Limites	540	300	1 200	1 200	1 200
Encours	179	35	0	833	1 047

2.2.2 Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

Le portefeuille de LCL reprend progressivement de l'exposition aux actifs risqués ce qui constitue une exposition plus importante à la volatilité des marchés.

Concernant les risques de marché issus de la gestion active du bilan, leur organisation reste inchangée depuis fin 2009 (cf. rapport annuel LCL 2009).

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Trésorerie dont les missions sont de :

- gérer la liquidité,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du 1er semestre 2010

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque :

LCL, en tant qu'établissement de crédit, respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité modifié par les règlements n° 90-02 du 23 février 1990, n° 90-04 du 23 février 1990, n° 92-06 du 17 juillet 1992, n° 94-03 du 8 décembre 1994, n°96-10 du 24 mai 1996, n° 98-03, n° 98-08 du 7 décembre 1998, n° 2000-03 du 6 septembre 2000 et n° 2000-10 de décembre 2000,
- l'instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n° 93-01 du 29 janvier 1993 et n° 2000-11 du 4 décembre 2000,
- l'instruction de la Commission bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

La réglementation française a introduit un nouveau régime défini par l'arrêté du 5 mai 2009 relatif au risque de liquidité et par l'instruction n°2009-05 traitant de l'approche standard.

Ce nouveau régime, en vigueur depuis le 30 juin 2010, apporte des modifications au coefficient de liquidité actuel, dont les principales sont liées à la classification des éléments tant au numérateur qu'au dénominateur et aux taux de pondération.

La gestion du coefficient réglementaire de liquidité s'appuie sur un niveau cible interne d'excédent de liquidité de 1 300 M€ supérieur à la nouvelle exigence réglementaire.

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole S.A., LCL ne recourt que marginalement au marché pour son refinancement. LCL est autorisé à mobiliser ses prêts habitat auprès de la Caisse de refinancement de l'habitat (CRH) et participe aux programmes du Groupe permettant la mise en place d'autres modes de financement (Covered bonds et SFEF). Crédit Agricole S.A. est son prêteur en dernier ressort.

Au cours du 1er semestre 2010, le profil de liquidité de LCL s'est dégradé sous l'effet de l'activité commerciale, et notamment de la production de crédits à l'habitat. LCL est ainsi déficitaire en liquidité de 5 200 M€ fin juin 2010 contre 4 700 M€ fin décembre 2009.

Au 30 juin 2010, comme à fin 2009, la principale source de financement résulte de la collecte auprès de la clientèle. Il faut y ajouter principalement :

- les refinancements longs auprès de la CRH et de la SFEF,
- les emprunts auprès de Crédit Agricole S.A.,
- les titres de créances négociables levés auprès des investisseurs.

- *Méthodologie et système de mesure*

La méthodologie de mesure des risques n'a pas subi d'évolution depuis fin 2009 (cf. rapport annuel LCL 2009).

LCL est associé aux travaux méthodologiques menés avec le Groupe dans le cadre du Projet Liquidité.

2.3.1.1 c) Exposition

Au cours du 1er semestre 2010, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté, la moyenne du coefficient consolidé s'établit à 119 % avec comme plus bas niveau 116 % (en mars).

Le nouveau coefficient de périmètre social est de 132% au 30 juin 2010.

2.3.1.2 Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

Au cours du 1er semestre 2010, la liquidité du marché interbancaire est restée très abondante grâce aux nombreuses mesures exceptionnelles de soutien au système financier mises en place par la BCE.

Ces mesures n'ont été reconduites, à ce jour, qu'en partie pour le second semestre 2010 et seront adaptées en fonction de l'évolution de la conjoncture économique qui reste fragile.

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux global (RTIG) s'effectue selon deux modalités différentes :

- les opérations de montant important et ayant des caractéristiques d'opérations de marché sont systématiquement adossées auprès de la Trésorerie ;
- les autres opérations (montant unitaire faible, échéancier incertain, taux non corrélé aux taux de marché par exemple), font l'objet d'une gestion déléguée depuis 2007 à Crédit Agricole S.A. sous la responsabilité du Comité ALM et Trésorerie de LCL.

L'organisation et la méthodologie afférentes à la gestion du risque de taux sont déterminées par le Comité ALM et Trésorerie sur proposition de Crédit Agricole S.A..

Chaque produit est pris en compte dans l'analyse du risque de taux selon des règles d'échéancement conventionnelles qui traduisent son comportement économique.

Crédit Agricole S.A. mesure les impasses de taux de LCL et les couvre mensuellement en application des décisions du Comité ALM et Trésorerie qui arrête le programme de couverture sur la base des propositions de Crédit Agricole S.A..

Dans le cadre de limites strictes, Crédit Agricole S.A. cherche à optimiser le coût de ces couvertures, le plus souvent en retardant ou en anticipant – marginalement - la date de mise en place de ces couvertures, si la Gestion Actif - Passif anticipe une évolution favorable des taux, mais aussi en modulant la durée de ces couvertures.

Les filiales de LCL mesurent et gèrent leurs impasses avec leurs propres limites.

Exposition

Les gaps de taux de LCL sont ventilés selon l'entité qui le gère (Crédit Agricole S.A., Trésorerie, filiales) et par devise. Ils mesurent l'excédent (signe positif) ou le déficit (signe négatif) de ressources à taux fixe.

Exposition du gap synthétique consolidé en Euros par année au 30/06/2010

<i>(en millions d'euros)</i>	A1	2011 - 2015	2016 - 2020	>2021
Gap synthétique	- 2 878	- 2 318	- 956	- 396

A1 : 12 premiers mois du gap

Au 30 juin 2010, la sensibilité du PNB sur la première année à un mouvement de taux de 1 % représente environ 0,75 % du PNB. La sensibilité de la valeur actuelle nette des 30 prochaines années à un mouvement de taux de 2% représente environ 7,2 % des fonds propres prudentiels. L'exposition du RTIG aux autres devises est très faible.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du groupe Crédit Agricole S.A. comprend les composantes suivantes :

- organisation de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction générale (via le Comité trimestriel des risques opérationnels) et pilotage opérationnel par la Direction du contrôle permanent et des risques,
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies par processus, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant l'historisation, la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres économiques au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau filiale,
- production périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau filiale.

2.4.1 Principales évolutions au cours du 1er semestre 2010

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque opérationnel

Les éléments constitutifs d'une politique générale au titre du risque opérationnel ont été intégrés dans la stratégie des risques de LCL. Ce document reprend pour les principaux domaines de pertes le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif des risques opérationnels, au regard des orientations commerciales retenues.

La limite risque fixée en interne depuis 2007 dans le cadre de la stratégie risque en vigueur (ratio Coût RO / PNB = 1,30 %) n'a pas, comme les années précédentes, été atteinte au cours du 1er semestre 2010.

Par ailleurs, le système de gestion des alertes du groupe Crédit Agricole S.A. a été décliné au sein de LCL dans une note de procédure spécifiant notamment :

- le seuil à partir duquel un incident opérationnel déclenche une alerte au sein de LCL et dans le groupe Crédit Agricole S.A. (rédaction d'une fiche alerte dysfonctionnement) : 150 K€,
- le seuil d'alerte du Conseil d'administration en cas d'incident ayant un impact financier supérieur à 0,5 % des Fonds propres, conformément à l'article 38 du CRBF 97-02 modifié. Avec une approche conservatrice, le seuil retenu et validé en Conseil d'administration est de 20 M€.

L'analyse de la situation des risques LCL a été présentée en Comité des risques du groupe Crédit Agricole S.A. en juin 2010.

2.4.1.2 Gestion du risque opérationnel

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif de suivi des risques opérationnels s'appuie sur les concepts déployés dans le cadre de la réforme Bâle II et du passage en méthode avancée (méthode A.M.A.). Il se compose notamment :

- d'un dispositif de collecte des pertes opérationnelles,
- d'une cartographie annuelle des risques opérationnels de tous les processus de LCL,
- d'établissement annuel de scénarii de stress exceptionnels,
- de tableaux de bord et de comités de risques opérationnels trimestriels.

Collecte des pertes opérationnelles :

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer l'exhaustivité. Afin d'optimiser encore ce dispositif et en réponse à des recommandations de l'Inspection générale LCL dans le cadre de Bâle II, l'industrialisation sera renforcée en 2010 et les premiers travaux en ce sens ont démarré au premier semestre.

Cartographie annuelle des risques opérationnels :

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2009 s'est achevée en mai 2010. Les résultats ont été présentés lors du Comité des risques opérationnels de mai 2010. Sur les 372 processus cartographiés, 11 sont critiques (versus 28 lors de la campagne de 2008) et font l'objet de plans d'action.

Dans le cadre de l'industrialisation et l'homogénéisation des outils de gestion des risques opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole, le nouvel outil Groupe de cartographie des risques opérationnels « Europ@ » a été mis en production chez LCL début 2010.

L'historique des cotations de la campagne 2008 a été repris dans le nouvel outil, dont le déploiement auprès des acteurs du contrôle permanent début 2010 a permis d'achever la réalisation au fil de l'eau de la campagne 2009.

La campagne 2010 a été ouverte en mai 2010.

Une démarche de synthèse des résultats de la cartographie des risques opérationnels aux normes Bâle II a été formalisée afin de mieux mettre en évidence les risques opérationnels supportés par le réseau de proximité.

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel :

Le dispositif des risques opérationnels de LCL, homologué Bâle II en approche de mesure avancée Bâle II depuis décembre 2007, est désormais en phase d'optimisation (industrialisation, productivité ...).

Ainsi l'essentiel des travaux initiés au 1er semestre porte sur l'automatisation de la collecte des pertes, la simplification de l'exercice de cartographie et le traitement des recommandations de l'Inspection générale LCL.

2.4.1.3 Exposition

Au 30 juin 2010, le coût net du risque opérationnel (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 18,1 M€ en date de détection de l'incident, soit 0,91 % du produit net bancaire LCL.

Le coût du risque opérationnel du 1er semestre 2010 est inférieur à l'objectif stratégique (1,05 % du PNB) et à la limite stratégique (1,3 % du PNB) fixés dans le cadre de la stratégie des risques.

2.4.2 Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

Dans le cadre du dispositif de gestion des risques opérationnels, les travaux suivants seront menés au cours du second semestre 2010.

Dispositif de collecte des pertes opérationnelles :

- optimiser le plan de compte risque opérationnel et le rapprochement comptabilité / risque,
- poursuivre le déploiement de l'outil de saisie des pertes opérationnelles SORO à l'ensemble des Unités Métiers,
- en collaboration avec la Direction de la comptabilité, étudier l'optimisation de l'outil de saisie des pertes opérationnelles OAR,
- s'assurer du respect de la méthodologie groupe dans le cadre des agrégations des pertes opérationnelles.

Cartographie des risques opérationnels : finaliser les rapprochements entre les résultats de la cartographie 2009, le niveau des pertes opérationnelles et le niveau des contrôles permanents.

Calcul et allocation des fonds propres économiques, dans le cadre de la campagne annuelle d'actualisation des scénarii majeurs :

- centraliser la documentation justifiant les différentes hypothèses retenues par les experts,
- procéder par sondage à un contrôle des hypothèses retenues,
- créer une base documentaire.

2.5 Risques juridiques

Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2009 n'ont pas enregistré d'évolution notable.

Une décision est attendue au second semestre 2010 dans les dossiers EIC et IFI DAPTA MALLINJOURD.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2010

1. Cadre général

- *Dénomination et siège social*

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 19 boulevard des Italiens - 75002 Paris

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- *Forme Juridique*

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- *Date de constitution et durée*

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- *Objet social*

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du CREDIT LYONNAIS consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du CREDIT LYONNAIS consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- *Registre du commerce et des sociétés et code APE*

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 651 C

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole S.A., Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole S.A..

2. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Intérêts et produits assimilés	<i>3.1</i>	3 066	7 376	4 897
Intérêts et charges assimilées	<i>3.1</i>	-1 997	-5 244	-3 881
Commissions (produits)	<i>3.2</i>	984	1 899	939
Commissions (charges)	<i>3.2</i>	-115	-204	-97
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<i>3.3</i>	3	6	24
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	<i>3.4</i>	21	29	35
Produits des autres activités	<i>3.5</i>	26	50	24
Charges des autres activités	<i>3.5</i>	-31	-73	-41
PRODUIT NET BANCAIRE		1 957	3 839	1 900
Charges générales d'exploitation	<i>3.6</i>	-1 207	-2 483	-1 246
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<i>3.7</i>	-84	-168	-84
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		666	1 188	570
Coût du risque	<i>3.8</i>	-180	-440	-205
RESULTAT D'EXPLOITATION		486	748	365
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<i>3.9</i>	0	2	1
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		486	750	366
Impôts sur les bénéfices	<i>3.10</i>	-141	-215	-116
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		345	535	250
Intérêts minoritaires		26	53	26
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		319	482	224
Résultat de base par action annualisé (en euros)	<i>5.12</i>	1,79	1,35	1,26
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	<i>5.12</i>	1,79	1,35	1,26

3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecart de conversion				-1
Actifs disponibles à la vente		-10	34	5
Instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		-10	34	4
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	<i>3.11</i>	-10	34	4
Résultat net part du groupe		319	482	224
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe		309	516	228
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires (1)		26	53	26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		335	569	254

Les montants sont présentés net d'impôts

(1) Au 31 décembre 2009, la publication n'intégrait pas le résultat des minoritaires

4. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
CAISSE, BANQUES CENTRALES	5.1	1 670	1 629
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2	75	41
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		4 387	2 556
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.3	1 966	1 952
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.4	15 126	14 850
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.4	78 206	76 089
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		835	1 000
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE		0	0
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		744	782
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5.8	3 323	2 345
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.9		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.10	1 284	1 283
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.10	148	151
ECARTS D'ACQUISITION			
TOTAL DE L'ACTIF		107 764	102 678

5. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
BANQUES CENTRALES	5.1	50	11
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.2	73	40
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		5 166	3 680
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.6	13 410	11 734
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.6	63 841	62 849
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.7	15 753	14 524
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		0	0
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		213	292
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.8	2 058	2 114
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		0	0
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		0	0
PROVISIONS	5.11	1 113	1 169
DETTES SUBORDONNEES	5.7	833	836
TOTAL DES DETTES		102 510	97 249
CAPITAUX PROPRES	5.12		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		4 475	4 623
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 878	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 175	2 150
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		103	113
RESULTAT DE L'EXERCICE		319	482
INTERETS MINORITAIRES		779	806
TOTAL CAPITAUX PROPRES		5 254	5 429
TOTAL DU PASSIF		107 764	102 678

6. Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'Euros)</i>	Capital et réserves liées			Capital et Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2009	1 848	2 696	0	4 544	80	0	4 624	806	5 430
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes versés en 2009		-521		-521			-521	-53	-574
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux paiements en action		2		2			2		2
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-519	0	-519	0	0	-519	-53	-572
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	4		4		4
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat au 30/06/2009				0		224	224	26	250
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2009	1 848	2 177	0	4 025	84	224	4 333	779	5 112
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action		3		3			3		3
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	3	0	3	0	0	3	0	3
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	30		30		30
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat 2ème semestre 2009				0		258	258	27	285
Autres variations				0	-1		-1		-1
Capitaux propres au 31 décembre 2009	1 848	2 180	0	4 028	113	482	4 623	806	5 429
Affectation du résultat 2009		482		482		-482	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2010	1 848	2 662	0	4 510	113	0	4 623	806	5 429
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes versés en 2010		-456		-456			-456	-53	-509
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action		2		2			2		2
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-454	0	-454	0	0	-454	-53	-507
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	-10		-10		-10
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat au 30/06/2010				0		319	319	26	345
Autres variations		-3		-3			-3		-3
Capitaux propres au 30 juin 2010	1 848	2 205	0	4 053	103	319	4 475	779	5 254

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation. Les montants sortis des capitaux propres par transfert en compte de résultat et relatifs à des couvertures de flux de trésorerie sont positionnés en Produit Net Bancaire.

7. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Résultat avant impôts	486	750	366
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	84	168	76
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions (1)	88	290	128
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-1	-2	-1
Résultat net des activités de financement	9	25	13
Autres mouvements	152	-249	-67
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	332	232	149
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	44	1 482	1 435
Flux liés aux opérations avec la clientèle (4)	-1 106	-3 295	-2 877
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	684	212	581
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers (5)	-1 011	3	103
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-170	-156	-55
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-1 559	-1 754	-813
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-741	-772	-298
Flux liés aux participations	-1	-3	-1
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-74	-196	-82
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-75	-199	-83
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-509	-574	-573
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-19	-142	-117
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-528	-716	-690
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-1 344	-1 687	-1 071
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	7 553	9 240	9 241
Solde net des comptes de caisse et banques centrales*	1 618	1 669	1 669
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	5 935	7 571	7 572
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 209	7 553	8 170
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	1 618	1 618	1 557
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit**	4 591	5 935	6 613
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 344	-1 687	-1 071

* Composé du solde net du poste "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus, tel que détaillé en note 5.1 (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.4 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).

(1) En juin 2010, ce flux comprend essentiellement les reprises de provisions sur autres concours clients douteux (84 M€)

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires inclut le paiement des dividendes versés par le Crédit Lyonnais à ses actionnaires à hauteur de 456 M€, et aux minoritaires pour 53 M€.

(3) Le premier semestre 2010 n'a pas fait l'objet d'émissions de dettes subordonnées, néanmoins les remboursements s'élèvent à 19 M€.

(4) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se composent des autres concours clientèle (-1 987 M€) et des comptes ordinaires créditeurs pour 901 M€.

(5) Au 30 juin 2010, ces flux sont représentés principalement par la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (-1 241 M€)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2010

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Crédit Lyonnais au 30 juin 2010 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Lyonnais pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2009 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite «carve out»), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70/2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle,
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe,
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n° 636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires,
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n° 839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers,
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n° 1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n°550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales d'information financière,
- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n° 1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires,
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n° 1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe,
- les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 9 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n°243/2010),
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n° 244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11,

- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels,
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Toutefois, si au cours du 1er semestre 2010, le groupe Crédit Lyonnais n'a pas effectué d'opération d'acquisition susceptible d'être concernée par l'application prospective à compter du 1er janvier 2010 de la révision des normes IAS 27 et IFRS 3, il est à mentionner que la révision de ces normes entraînera un changement de méthode comptable. Les principaux points concernent :

- l'évaluation initiale des intérêts minoritaires : elle peut se faire, au choix de l'acquéreur, soit à la juste valeur à la date d'acquisition, soit à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'acquéreur réévalués à la juste valeur, cette option étant exercable acquisition par acquisition ;
- les frais d'acquisition : ils ne peuvent plus être activés au sein du goodwill et doivent obligatoirement être comptabilisés en charges en totalité. Dès lors que l'opération a de très fortes probabilités de se réaliser, ils sont enregistrés dans le poste "gains ou pertes nets sur autres actifs", sinon ils sont enregistrés dans le poste "charges générales d'exploitation" ;
- certaines opérations doivent être désormais comptabilisées séparément du regroupement d'entreprises ;
- les modalités de comptabilisation des prises de contrôle par étape ou des cessions partielles entraînant la perte de contrôle ;
- le rattachement des clauses d'ajustement de prix, lorsqu'elles sont des instruments financiers, aux dispositions de la norme IAS 39.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le groupe Crédit Lyonnais, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1er janvier 2011 ;
- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1er janvier 2011.

Le groupe Crédit Lyonnais n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 du groupe Crédit Lyonnais et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Crédit Lyonnais sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que

les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2010 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1 Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

Aucune modification de périmètre ou changement de méthode n'est intervenu depuis le 31/12/2009.

La dénomination sociale n'a pas été modifiée.

2.2 Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

2.3 Ecarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3, la juste valeur des actifs et passifs acquis peut être revue dans les 12 mois. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés ont été déterminés de manière provisoire et peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

A juin 2010, comme à fin 2009, il n'existe pas d'écarts d'acquisition.

2.4 Parties liées

Le Crédit Lyonnais, dans son rôle de Distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Predica pour les assurances vie,...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A..

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB du Crédit Lyonnais ont été réalisés au cours du 1^{er} semestre 2010 avec :

- Amundi pour 78 M€ au cours du 1^{er} semestre 2010 contre 69 M€ à fin juin 2009 (soit +13 %),
- Predica pour 130 M€ au cours du 1^{er} semestre 2010 contre 111 M€ à fin juin 2009 (soit +17 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance (fusion de Sofinco et Finaref) pour 101 M€ au cours du 1^{er} semestre 2010 contre 79 M€ à fin juin 2009 (soit +28 %),
- Pacifica pour 57 M€ au cours du 1^{er} semestre 2010 contre 76 M€ à fin juin 2009 (soit -25 %).

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits et Charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Sur opérations avec les établissements de crédit	228	500	280
Sur opérations avec la clientèle	1 453	3 010	1 536
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3	8	5
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 382	3 857	3 076
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	0	1	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	1	0
Produits d'intérêts (1) (2)	3 066	7 376	4 897
Sur opérations avec les établissements de crédit	-122	-320	-210
Sur opérations avec la clientèle	-314	-778	-464
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Sur dettes représentées par un titre	-134	-334	-199
Sur dettes subordonnées	-9	-25	-13
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-1 418	-3 787	-2 995
Sur opérations de location-financement	-	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
Charges d'intérêts	-1 997	-5 244	-3 881

(1) dont 2,1 M€ sur créances dépréciées individuellement au 1 semestre 2010 (contre 2,7 M€ au 1er semestre 2009)

(2) dont 2,9 M€ correspondant à des bonifications reçues de l'Etat (4,1 M€ au 1er semestre 2009)

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	5	-8	-3	7	-16	-9	3	-9	-6
Sur opérations avec la clientèle	351	-16	335	680	-1	679	340	0	340
Sur opérations sur titres	-	-	0	-	-	0	-	-	0
Sur opérations de change	2	-	2	3	-	3	2	-	2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	46	-13	33	87	-23	64	44	-11	33
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et	547	-78	469	1 054	-164	890	519	-77	442
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	33	-	33	68	-	68	31	-	31
Produits nets des commissions	984	-115	869	1 899	-204	1 695	939	-97	842

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	0	2	21
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option			
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	3	4	3
Résultat de la comptabilité de couverture	0	0	0
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3	6	24

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit:

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques	60	-261	-201	88	-179	-91	71	-50	21
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	261	-60	201	179	-88	91	50	-71	-21
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	1 220	-1 385	-165	1 598	-1 610	-12	1 654	-1 983	-329
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	1 385	-1 220	165	1 610	-1 598	12	1 983	-1 654	329
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total résultat de la comptabilité de couverture	2 926	-2 926	0	3 475	-3 475	0	3 758	-3 758	0

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus	20	19	17
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	1	22	21
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	0	-12	-3
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21	29	35

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionné en note 3.8

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	-5	-23	-17
Produits (charges) nets des autres activités	-5	-23	-17

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges de personnel	-711	-1 435	-739
Impôts et taxes	-35	-68	-31
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-461	-980	-476
Charges d'exploitation	-1 207	-2 483	-1 246

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Salaires et traitements	-414	-827	-419
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-62	-129	-64
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	-1	-22	-21
Autres charges sociales	-117	-241	-121
Intéressement et participation	-40	-86	-49
Impôts et taxes sur rémunération	-77	-130	-65
Total charges de personnel	-711	-1 435	-739

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux amortissements	-84	-168	-84
- immobilisations corporelles	-66	-126	-62
- immobilisations incorporelles	-18	-42	-22
Dotations aux dépréciations	0	0	0
- immobilisations corporelles	0	0	0
- immobilisations incorporelles			
TOTAL	-84	-168	-84

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-292	-626	-316
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-249	-488	-257
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	0	-19	
Engagements par signature	-15	-73	-44
Risques et charges	-28	-46	-15
Reprises de provisions et de dépréciations	125	231	129
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	87	165	85
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	0	0	1
Engagements par signature	28	42	27
Risques et charges	10	24	16
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-167	-395	-187
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-24	-48	-23
Récupérations sur prêts et créances amorties	14	15	8
Décotes sur crédits restructurés	-1	-3	-1
Pertes sur engagements par signature	-1	-1	0
Autres pertes	-1	-8	-2
Coût du risque	-180	-440	-205

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	2	1
Plus-values de cession	0	2	1
Moins-values de cession			
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Gains ou pertes sur autres actifs	0	2	1

3.10 Impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charge d'impôt courant (1)	-142	-208	-110
Charge d'impôt différé	1	-7	-6
Charge d'impôt de la période	-141	-215	-116

(1) La méthode d'estimation de la charge d'impôt a été modifiée dans le respect des dispositions de la norme IAS 34.

Le Groupe calcule désormais la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME) : il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
Variation de juste valeur		-10		-10	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 30 juin 2010 (part du Groupe)	0	-10	0	-10	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 30 juin 2010 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes latents ou différés 30 juin 2010 (1)	0	-10	0	-10	0
Variation de juste valeur		34		34	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion				0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 31 décembre 2009 (part du Groupe)	0	34	0	34	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 31 décembre 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes latents ou différés 31 décembre 2009 (1)	0	34	0	34	0
Variation de juste valeur		5		5	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion	-1			-1	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 30 juin 2009 (part du Groupe)	-1	5	0	4	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 30 juin 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes latents ou différés 30 juin 2009 (1)	-1	5	0	4	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Montant brut	-4	49	9
Impôt	-6	-15	-4
Total net	-10	34	5

4. Information sectorielle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 971	-4	-35	25	1 957
Charges d'exploitation	-1 282			-9	-1 291
Résultat brut d'exploitation	689	-4	-35	16	666
Coût du risque	-179			-1	-180
Résultat d'exploitation	510	-4	-35	15	486
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs					0
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	510	-4	-35	15	486
Impôts sur les bénéfices	-153	1	11		-141
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	357	-3	-24	15	345
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	357	-3	-24	-11	319

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2009				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	3 849	-10	-70	70	3 839
Charges d'exploitation	-2 551			-100	-2 651
Résultat brut d'exploitation	1 298	-10	-70	-30	1 188
Coût du risque	-435			-5	-440
Résultat d'exploitation	863	-10	-70	-35	748
Quote-part du le résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				2	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	863	-10	-70	-33	750
Impôts sur les bénéfices	-259	3	21	20	-215
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	604	-7	-49	-13	535
Intérêts minoritaires				53	53
RESULTAT NET PART DU GROUPE	604	-7	-49	-66	482

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 904	-5	-34	35	1 900
Charges d'exploitation	-1 264	0	0	-66	-1 330
Résultat brut d'exploitation	640	-5	-34	-31	570
Coût du risque	-201	0		-4	-205
Résultat d'exploitation	439	-5	-34	-35	365
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				1	1
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	439	-5	-34	-34	366
Impôts sur les bénéfices	-132	2	10	4	-116
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	307	-3	-24	-30	250
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	307	-3	-24	-56	224

5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2010

5.1 Caisses, Banques centrales

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010		31/12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	474		609	
Banques centrales	1 196	50	1 019	11
Total en principal	1 670	50	1 628	11
Créances / Dettes rattachées	0		1	
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 670	50	1 629	11

5.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	75	41
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	0	0
JUSTE VALEUR AU BILAN	75	41
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres à la juste valeur par résultat sur option		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	75	41
JUSTE VALEUR AU BILAN	75	41

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	73	40
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
VALEUR AU BILAN	73	40

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	73	40
VALEUR AU BILAN	73	40

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant.

5.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 131	1 280
* Titres cotés	184	181
* Titres non cotés	947	1 099
- Actions et autres titres à revenu variable	833	671
* Titres cotés	38	39
* Titres non cotés	795	632
Total des titres disponibles à la vente	1 964	1 951
Total des créances disponibles à la vente		
Créances rattachées	2	1
VALEUR AU BILAN (1)	1 966	1 952

(1) dont 76 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2010 (vs 81 M€ au 31 décembre 2009).

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 131	32	-15	1 280	46	-30
Actions et autres titres à revenu variable	459	87	-5	274	73	-10
Titres de participation non consolidés	374	40	-1	397	65	-2
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	2			1		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 966	159	-21	1 952	184	-42
Impôts		-42	7		-43	14
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net IS)		117	-14		141	-28

5.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Comptes et prêts	14 483	14 132
dont comptes ordinaires débiteurs sains	1 279	1 978
dont comptes et prêts au jour le jour sains	4 100	4 400
Valeurs reçues en pension	302	315
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	300	374
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	15 085	14 821
Créances rattachées	42	30
Dépréciations	-1	-1
VALEUR AU BILAN	15 126	14 850

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	197	243
Autres concours à la clientèle (1)	76 764	74 737
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	13	15
Titres non cotés sur un marché actif	6	6
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	4	
Comptes ordinaires débiteurs	2 671	2 532
Total	79 655	77 533
Créances rattachées	250	261
Dépréciations	-1 699	-1 705
VALEUR AU BILAN	78 206	76 089

(1) le montant des créances hypothécaires nanties au profit de la Caisse de Refinancement de l'Habitat s'élève à 8 062 M€ au 30 juin 2010 (vs 6 375 M€ au 31 décembre 2009).

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
Administrations centrales	1 752			1 752
Etablissements de crédit	15 070	1	1	15 069
Institutions non établissements de crédit	161	2	2	159
Grandes entreprises	16 090	843	557	15 533
Clientèle de détail	61 667	1 661	544	61 123
Total (*)	94 740	2 507	1 104	93 636
Créances rattachées nettes				290
Dépréciations sur base collective				-594
VALEURS AU BILAN				93 332

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 348 M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2009			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
Administrations centrales	1 758			1 758
Etablissements de crédit	14 803	1	1	14 802
Institutions non établissements de crédit	27	2	2	25
Grandes entreprises	15 526	888	612	14 914
Clientèle de détail	60 241	1 609	544	59 697
Total *	92 355	2 500	1 159	91 196
Créances rattachées nettes				288
Dépréciations sur base collective				-545
VALEURS AU BILAN				90 939

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 329 M€

5.5 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Créances sur les établissements de crédit	1						1
Créances sur la clientèle	1 705		264	-206		-64	1 699
dont dépréciations collectives	545		63	-10		-4	594
Opérations de location financement	0						0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs disponibles à la vente	81			-5			76
Autres actifs financiers	88			-17		-3	68
TOTAL DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS FINANCIERS	1 875	0	264	-228	0	-67	1 844

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Comptes et emprunts	13 367	11 716
dont comptes ordinaires créditeurs	760	414
dont comptes et emprunts au jour le jour	29	28
Valeurs données en pension	11	1
Titres donnés en pension livrée		
Sous-Total	13 378	11 717
Dettes rattachées	32	17
VALEUR AU BILAN	13 410	11 734

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	26 670	25 769
Comptes d'épargne à régime spécial	31 569	31 693
Autres dettes envers la clientèle	5 338	5 003
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	63 577	62 465
Dettes rattachées	264	384
VALEUR AU BILAN	63 841	62 849

5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	1	1
Titres du marché interbancaire	6 046	5 098
Titres de créances négociables	9 623	9 312
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	15 670	14 411
Dettes rattachées	83	113
VALEUR AU BILAN	15 753	14 524
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	219	218
Dettes subordonnées à durée indéterminée	284	298
Dépôt de garantie à caractère mutuel	118	112
Titres et emprunts participatifs	197	197
Total	818	825
Dettes rattachées	15	11
VALEUR AU BILAN	833	836

5.8 Comptes de régularisation

Comptes de régularisation actif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Autres actifs	1 928	772
Comptes de stocks et emplois divers	3	1
Gestion collective des titres Livret développement durable	0	0
Débiteurs divers (1)	1 921	767
Comptes de règlements	4	4
Capital souscrit non versé		
Autres actifs d'assurance		
Parts des réassureurs dans les provisions techniques		
Comptes de régularisation	1 395	1 573
Comptes d'encaissement et de transfert	949	1 093
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	3	3
Produits à recevoir	227	246
Charges constatés d'avance	68	55
Autres comptes de régularisation	148	176
VALEUR AU BILAN	3 323	2 345

Comptes de régularisation passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Autres passifs (1)	321	383
Comptes de règlements	3	3
Créditeurs divers	298	362
Versement restant à effectuer sur titres	1	2
Autres passifs d'assurance	0	0
Autres	19	16
Comptes de régularisation	1 737	1 731
Comptes d'encaissement et de transfert (2)	629	760
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	0	0
Produits constatés d'avance	342	300
Charges à payer	629	598
Autres comptes de régularisation	137	73
VALEUR AU BILAN	2 058	2 114

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

(2) Les montants sont indiqués en nets.

5.9 Immeubles de placement

Néant.

5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 999	1 952		60	-15		2
Créances rattachées (1)	0	0					
Amortissements & Dépréciations (2)	-715	-669		-66	14		6
VALEUR AU BILAN	1 284	1 283	0	-6	-1	0	8
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	507	494		15	-2		
Amortissements & Dépréciations	-359	-343		-18	2		
VALEUR AU BILAN	148	151	0	-3	0	0	0

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple

(2) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.11 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements
Risques sur les produits épargne logement	112	105		7				
Risques d'exécution des engagements par signature	107	122		15	-1	-28		-1
Risques opérationnels	46	47		3	-1	-3		
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	479	522		27	-70			
Litiges divers	135	135		4	-1	-2		-1
Participations	0	0						
Restructurations	6	6						
Autres risques	228	232		34	-12	-24		-2
TOTAL	1 113	1 169	0	90	-85	-57	0	-4

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	4 137	4 220
Ancienneté de plus de 10 ans	3 187	3 169
Total plans d'épargne-logement	7 324	7 389
Total comptes épargne-logement	1 687	1 703
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	9 011	9 092

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2010 pour les données au 30 juin 2010 et à fin novembre 2009 pour les données au 31 décembre 2009, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :	110	127
Comptes épargne-logement :	344	357
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	454	484

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	24	16
Ancienneté de plus de 10 ans	57	51
Total plans d'épargne-logement	81	67
Total comptes épargne-logement	31	38
Total provision au titre des contrats épargne-logement	112	105

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.12 Capitaux propres

Composition du capital

Au 30 juin 2010, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires du Crédit Lyonnais	Nombre de titres au 30.06.2010	% du capital	% des droits de vote
- Crédit Agricole S.A.	339 035 374	95,10%	95,10%
- SACAM Développement	17 471 652	4,90%	4,90%
- Administrateurs	11	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Actions de préférences

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission en millions de dollars	Montant de l'émission en millions d'euros	30/06/2010 en millions d'euros	31/12/2009 en millions d'euros
Credit lyonnais Preferred capital 1 LLC	avr-02			750	750

Ces actions de préférence donnent droit à leurs porteurs à un dividende préférentiel non cumulatif. Le taux de ce dividende est établi à 7,047 % pendant les 10 premières années suivant la date de l'émission. Le produit de cette émission est classé parmi les intérêts minoritaires.

Résultat par action

	30/06/2010	31/12/2009
Résultat net pour le calcul du résultat par action (en millions d'euros)	319	482
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat ajusté par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	1,79	1,35
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	1,79	1,35

Dividendes

Au titre de l'exercice 2009, l'Assemblée générale du Crédit Lyonnais a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,28 euro.

(en euros)	2009	2008	2007	2006
Dividende net par action	1,28	1,46	0,13	1,27
Dividende global	456 329 007	520 499 544	46 317 184	452 036 247

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 456 329 007 euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Engagements donnés	21 084	19 975
Engagements de financement	13 453	12 151
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	251	156
. Engagements en faveur de la clientèle	13 202	11 995
Ouverture de crédits confirmés	11 526	10 312
- Ouverture de crédits documentaires	172	154
- Autres ouvertures de crédits confirmés	11 354	10 158
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 676	1 683
Engagements de garantie	7 631	7 824
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 434	1 621
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	143	139
Autres garanties	1 291	1 482
. Engagements d'ordre de la clientèle	6 197	6 203
Cautions immobilières	13	16
Garanties financières	1 848	1 909
Autres garanties d'ordre de la clientèle	4 336	4 278
Engagements reçus	41 364	38 663
Engagements de financement	5 913	5 749
. Engagements reçus d'établissements de crédit	5 909	5 559
. Engagements reçus de la clientèle	4	190
Engagements de garantie	35 451	32 914
. Engagements reçus d'établissements de crédit	33 328	30 957
. Engagements reçus de la clientèle	2 123	1 957
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	0	52
Autres garanties reçues	2 123	1 905

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe Crédit Lyonnais n'a opéré ni en 2009 ni en 2010, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008 (cf. note 1 « Principes et méthodes applicables dans le groupe »).

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Les justes valeurs d'instruments financiers sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate.

Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

Le Crédit Lyonnais n'est pas concerné.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010		31/12/2009	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS	93 332	97 960	90 939	95 459
Prêts et créances sur les établissements de crédit	15 126	15 179	14 850	16 525
Prêts et créances sur la clientèle	78 206	82 781	76 089	78 934
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
PASSIFS	93 837	94 471	89 943	90 581
Dettes envers les établissements de crédits	13 410	13 745	11 734	11 857
Dettes envers la clientèle	63 841	63 841	62 849	62 849
Dettes représentées par un titre	15 753	16 194	14 524	14 993
Dettes subordonnées	833	691	836	882

Pour les instruments financiers, la meilleure estimation correspond au prix de marché de l'instrument lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés et diffusés).

En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée par une méthode appropriée conforme aux méthodologies d'évaluations pratiquées sur les marchés financiers : soit la référence à la valeur de marché d'un instrument comparable, soit l'actualisation des flux futurs, soit des modèles d'évaluation.

Dans les cas où il est nécessaire d'approcher les valeurs de marché au moyen d'évaluation, c'est la méthode de l'actualisation des flux futurs estimés qui est la plus couramment utilisée.

En outre, il est à noter que le Crédit Lyonnais prend en compte le rapport d'experts publié par l'IASB le 31 octobre 2008 et relatif à la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur cotés sur des marchés qui ne sont plus actifs.

Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	75		75		41	27	14	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction								
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenu variable								
Instruments dérivés	75		75		41	27	14	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			0					
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Titres à la juste valeur par résultat sur option			0					
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe			0					
Actions et autres titres à revenu variable								
Actifs financiers disponibles à la vente	1 966	272	1 694		1 952	518	1 434	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 133	231	902		1 282	358	924	
Actions et autres titres à revenu variable	833	41	792		670	160	510	
Créances disponibles à la vente								
Instruments dérivés de couverture	4 387	4 358	29		2 556	2 535	21	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	6 428	4 630	1 798		4 549	3 080	1 469	

Passifs financiers valorisés à la Juste Valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	73	0	73	0	40	27	13	0
Titres vendus à découvert	0				0			
Titres donnés en pension livrée	0				0			
Dettes représentées par un titre	0				0			
Dettes envers la clientèle	0				0			
Dettes envers les établissements de crédit	0				0			
Instruments dérivés	73		73		40	27	13	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0				0			
Instruments dérivés de couverture	5 166	5 159	7		3 680	3 672	8	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	5 239	5 159	80	0	3 720	3 699	21	0

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Evénements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Néant.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2010

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 30/06/2010	% de contrôle	% d'intérêt
			30/06/2010	30/06/2010
<u>Sociétés françaises intégrées globalement</u>				
Banque Thémis	France	IG	100	100
CL Développement Economique "CLDE"	France	IG	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"	France	IG	98,95	98,95
CL Europe	France	IG	100	100
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	France	IG	100	100
<u>Sociétés européennes (hors France) intégrées globalement</u>				
CL Verwaltung und Beteiligungs	Allemagne	IG	100	100
<u>Sociétés d'Amérique intégrées globalement</u>				
CL Preferred Capital	USA	IG	100	0

CREDIT LYONNAIS

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
l'information financière
semestrielle*

*Période du 1^{er} janvier au 30
juin 2010*

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

CREDIT LYONNAIS

*Rapport des Commissaires
aux Comptes sur
l'information financière
semestrielle*

*Période du 1^{er} janvier au 30
juin 2010*

2. Vérification spécifique


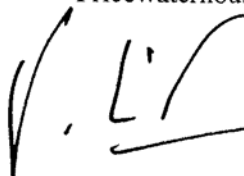
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.


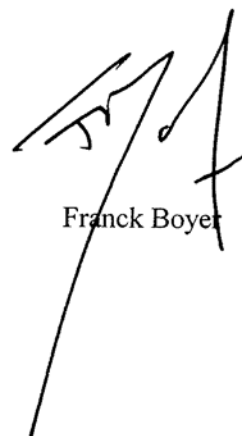
Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 26 août 2010

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Pierre Clavié Catherine Pariset



Franck Boyer Anne Veaute